



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.4/2002/1  
11 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»  
Treizième session, 24-25 juin 2002

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TREIZIÈME SESSION**

qui s'ouvrira le lundi 24 juin 2002, à 10 heures,  
au Palais des Nations, à Genève

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Mise en œuvre du projet «Efficacité énergétique 21».
4. Communications des institutions nationales participantes.
5. Indicateurs du développement énergétique durable: efficacité énergétique.
6. Réseau régional pour l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau RENEUER.
7. Questions diverses.
8. Conclusions et recommandations.

La cinquième réunion de l'Équipe d'experts Fondation pour les Nations Unies/FNUPI pour la mise au point de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques se tiendra le mercredi 26 juin 2002 à partir de 10 heures.

Des informations supplémentaires sur le projet «Efficacité énergétique 21» et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus sur le site Web du projet à l'adresse électronique suivante:  
[www.EE-21.net](http://www.EE-21.net)

## NOTES EXPLICATIVES

Mandat et objet de la réunion du Comité directeur

Selon les procédures arrêtées aux fins du projet, le Comité directeur examine l'état d'avancement du projet et en dirige l'exécution. Il se réunit au moins une fois par an pendant la durée du projet. Le Comité directeur décide des activités à mener et des résultats à obtenir et arrête les méthodes de travail, la participation et les procédures, le budget, le programme des manifestations et le calendrier d'exécution du projet. Il assure la coopération avec les autres organes subsidiaires principaux de la Commission, en particulier avec le Comité des politiques de l'environnement. Le Comité directeur procède à une analyse critique des résultats du projet. Son Président rend compte de l'état d'avancement du projet et des activités correspondantes au Comité de l'énergie durable.

À sa onzième session, en mai 2000, le Comité directeur a approuvé la stratégie du projet «Efficacité énergétique 21» ainsi qu'un plan de projet préliminaire (2000-2003). Le projet couvre l'élaboration de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique, le renforcement des capacités, la participation du secteur privé, la politique des pouvoirs publics et les réformes institutionnelles, les normes et étiquettes et la mise sur pied d'organisations non gouvernementales. Le projet «Efficacité énergétique 21» prévoit trois sous-projets d'assistance technique en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et dans la Communauté d'États indépendants ainsi qu'en Asie centrale.

Les 24 et 25 juin devraient être consacrés à l'examen du projet «Efficacité énergétique 21». Une sélection des communications sera affichée sur le site Web du projet ([www.EE-21.net](http://www.EE-21.net)) avant la session. Les participants sont invités à afficher leurs communications et à prendre connaissance de celles des autres délégations avant la session de Genève.

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Selon l'usage, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2. Élection du bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Comité directeur est appelé à élire un président et des vice-présidents. À la suite des réformes récentes, la CEE encourage ses organes à désigner des bureaux composés de cinq membres ou davantage.

Point 3. Mise en œuvre du projet «Efficacité énergétique 21»

Les membres du Bureau présenteront des communications spéciales sur l'expérience retirée du projet et les résultats attendus. Les délégations nationales et les représentants des institutions d'appui et du secteur privé indiqueront la contribution qu'ils comptent apporter au projet. Le Conseiller pour le suivi et l'évaluation du projet Fondation pour les Nations Unies/FNUPI d'investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques présentera au Comité directeur le rapport annuel d'évaluation.

Point 4. Communications des institutions nationales participantes

Les délégations nationales auront la possibilité de faire part de leur expérience et des enseignements tirés de la mise en œuvre de politiques en matière d'efficacité énergétique, de projets et de zones de démonstration, y compris le processus décisionnel qu'elles appliquent. Une série de communications sur les zones de démonstration de l'efficacité énergétique en Europe centrale et orientale seront présentées et affichées sur le site Web du projet avant la session du Comité directeur.

Point 5. Indicateurs du développement énergétique durable: efficacité énergétique

À sa onzième session, tenue en novembre 2001, le Comité de l'énergie durable a décidé qu'il fallait évaluer avec soin, au cas par cas, chacune des applications faites des indicateurs du développement énergétique durable. Le Comité est convenu d'étendre les activités qu'il mène avec des organismes internationaux partenaires, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'OCDE, la Banque mondiale, la Commission européenne, l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que les États membres de la CEE s'intéressant à la question. Dans le cadre de l'examen de ce point de l'ordre du jour, les délégations sont priées de faire connaître leurs vues sur les indicateurs du développement énergétique durable et en particulier sur leur application à la mesure de l'efficacité énergétique. Les résultats de ce débat seront portés à la connaissance du Comité de l'énergie durable lors de sa douzième session, en novembre 2002.

Point 6. Réseau régional pour l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau RENEUER

Le plan du projet «Efficacité énergétique 21» (2000-2003) prévoit un projet sous-régional d'assistance technique faisant intervenir un réseau d'experts de pays de l'Europe du Sud-Est et d'institutions d'appui. Les faits intervenus récemment en ce qui concerne les opérations relatives au projet seront passés en revue. Ils comprennent notamment la mise au point de logiciels interactifs pour le commerce des technologies à rendement énergétique élevé et le financement des projets (affaires qui ne présentent que des avantages) maintenant affichés sur le site Internet du projet à l'adresse [www.RENEUER.com](http://www.RENEUER.com). Les délégations sont priées de consulter le site Web avant la session du Comité directeur.

Point 7. Questions diverses

Aucune question n'avait été inscrite au titre de ce point au moment de la rédaction de l'ordre du jour provisoire.

Point 8. Conclusions et recommandations

Le Président du Comité directeur et le secrétariat résument les conclusions et recommandations de la session. Le rapport de la réunion sera distribué après celle-ci.

ANNEXE

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»

Treizième session, 24-25 juin 2002, Palais des Nations, Genève (Suisse)

Ouverture le lundi 24 juin 2002 à 10 heures

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

En raison des nouvelles mesures de sécurité régissant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de communiquer leur composition exacte au secrétariat (Division de l'énergie durable de la CEE). Seules les personnes munies d'une plaquette d'identité délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, Villa les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir la carte), seront autorisées à pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations.

Chaque représentant participant à la session est donc invité à remplir le formulaire d'inscription ci-joint et à le retourner par télécopie (+41 22 917 02 27) deux semaines au plus tard avant le début de la session, à l'adresse ci-après:

M. Sead Vilogorac  
Projet «Efficacité énergétique 21»  
Division de l'énergie durable  
CEE-ONU  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone: (41 22) 917 4140 et 917 2462

Télécopie: (41 22) 917 0227, 917 0038 ou 917 0123

Adresse électronique: [sead.vilogorac@unece.org](mailto:sead.vilogorac@unece.org)  
<http://www.unece.org/> et <http://www.ee-21.net>



# UNITED NATIONS OFFICE – GENEVA CONFERENCE REGISTRATION FORM

Date : .....

## Title of the Conference

Delegation/Participant of country, Organization or Agency

Participant :

|      |                          |                      |                      |
|------|--------------------------|----------------------|----------------------|
| Mr.  | <input type="checkbox"/> | Name                 | First name(s)        |
| Mrs. | <input type="checkbox"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Ms.  | <input type="checkbox"/> |                      |                      |

## Participation Category

|                                          |                          |                              |                          |
|------------------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Head of delegation                       | <input type="checkbox"/> | Observer (organization)      | <input type="checkbox"/> |
| Delegation Member                        | <input type="checkbox"/> | NGO                          | <input type="checkbox"/> |
| Observer Country                         | <input type="checkbox"/> | Other (Please specify below) | <input type="checkbox"/> |
| .....                                    |                          |                              |                          |
| .....                                    |                          |                              |                          |
| <b>Participation from ..... to .....</b> |                          |                              |                          |

In which language do you prefer to receive documents

|         |                          |        |                          |         |                          |
|---------|--------------------------|--------|--------------------------|---------|--------------------------|
| English | <input type="checkbox"/> | French | <input type="checkbox"/> | Russian | <input type="checkbox"/> |
|---------|--------------------------|--------|--------------------------|---------|--------------------------|

Official position (in own country):

Passport No:

Validity until:

Official telephone No:

Telefax No :

E-mail address:

Permanent official address:

Address in Geneva:

Accompanied by spouse

Yes

☐

No

☐

Family name (spouse)

First Name (spouse)

## On issue of ID Card

|                        |  |
|------------------------|--|
| Participant signature: |  |
| Spouse signature:      |  |
| Date:                  |  |

## Security Use Only

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Card No issued:       |  |
| Initials, UN Official |  |



## Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

